

dernière, consistait à savoir si les dépenses à encourir durant l'année finissant le 1er juillet 1874, requerraient une augmentation de taxes, afin de couvrir le déficit alors existant. Mais s'il reste un doute dans l'esprit du ministre des Finances lui-même, car aucun ne saurait exister dans celui des autres membres, ou du peuple, qui ont suivi le cours du débat, à savoir s'il pouvait exister un déficit, laissez-moi dissiper ce doute en attirant l'attention de l'hon. monsieur à une page des Comptes Publics dont la Chambre ne s'est pas encore occupée. Qu'est-ce donc? S'il regarde à la page 12 des Comptes Publics, il trouvera un exposé qu'il a lui-même soumis à la Chambre du montant dépensé à même le compte de capital sans toucher au revenu courant de l'année. Voulez-vous me dire comment une personne pourrait faire aucune dépense à même le compte de capital pour faire face aux dépenses courantes sans avoir en mains les fonds nécessaires? Quel est le fait? Le fait est, que pendant nos sept années de charge—ces sept années auxquelles jusqu'à la fin des siècles, moi et les autres hommes qui ont eu l'honneur d'aider à l'administration des affaires publiques montreront avec un légitime orgueil comme la meilleure preuve de la manière dans laquelle nous avons administré les affaires publiques de ce pays—cet exposé démontrera que pendant ces sept années nous pûmes dépenser à compte du capital, pas moins de \$13, 430, 208. Mais quoi de plus? L'hon. monsieur démontre que dans cette année même, pour laquelle il prétendait qu'il y aurait un déficit le 1er juillet 1874, il a été dépensé \$1,705,255 à compte du capital, à même le revenu courant du pays. L'hon. monsieur n'a jamais fait d'exposé qui rencontre plus, entièrement mon concours que l'exposé qu'il a fait de sa propre main. Je crois, monsieur, que je puis maintenant m'éloigner de cette question d'un déficit, que le parlement n'aura pas l'occasion de discuter encore, je pense, pour bien des années. Je ne me propose pas de suivre l'hon. monsieur dans ses observations sur ce que j'ai énoncé au sujet de l'emprunt; je dirai simplement qu'il a fait une citation erronée—et je puis dire, il a tout-à-fait mal interprété l'argument que j'ai adressé à la Chambre.

Je n'ai pas dit que l'hon. monsieur avait effectué son emprunt à des conditions qui étaient \$2,600,000 pires que celles qu'il aurait pu obtenir. Ce que j'ai dit est ceci—que le *Globe*, l'organe de son parti, lors du retour d'Angleterre de l'hon. monsieur, avait réclamé qu'il avait négocié cet emprunt à des conditions qui, comparées à la valeur de nos 5 pour cents sur les marchés de Londres à cette époque, étaient une faveur de \$800,000 au peuple du Canada. J'ai dit que cet exposé avait été critiqué, et qu'il avait été démontré, au-delà de toute contradiction par un comptable demeurant à Guelph, dont les chiffres n'ont jamais été contestés, parce qu'ils étaient strictement corrects, que l'emprunt, au lieu d'être un gain, si on considérait la vente de nos 5 pour cent à 107, était une perte pour le pays de \$2,600,000. Ils s'apercevront que si l'hon. monsieur avait pu vendre ses £4,000,000 sterling au même taux que les cinq pour cent à une prime de 7, le pays aurait été au bout de trente ans, plus riche de \$2,600,000 qu'aux conditions obtenues. Ce que j'avance, je suis prêt à m'en tenir responsable soit dans cette Chambre ou en dehors. Je n'ai pas dit cependant, que l'hon. monsieur aurait pu obtenir ces conditions, car en référant au rapport il verra que j'ai dit qu'il était impossible de négocier un emprunt de £4,000,000 sterling aux mêmes conditions que de petits lots de débentures pouvaient être vendus. J'ai mis cet exposé dans les mains du plus éminent financier du pays, et il a reçu son concours, comme il a reçu aussi le concours de tout comptable compétent qui l'a examiné. Il ne peut y avoir de meilleure preuve que l'exposé était incontestable que celle fournie par le journal, le *Globe*; quoique ce journal ait chanté des hymnes de triomphe aux conditions obtenues, lors du retour de l'hon. monsieur d'Angleterre, néanmoins, il n'essaya aucunement à contredire les exposés faits dans la lettre du comptable de Guelph. Ils n'ont pas l'habitude d'admettre qu'ils ont tort, et en conséquence c'était trop demander que d'espérer qu'ils admettraient cela, mais, en publiant la lettre de ce comptable, et en n'en contredisant pas le contenu jusqu'à ce jour, ils avaient tacitement admis l'exactitude de l'énoncé que le *Globe* s'était trompé d'en-